

Les différents niveaux d'appréciation :

0 point : au moins une composante de la compétence n'est pas acquise. Néanmoins, votre sécurité et celle des passagers étaient garanties et ne dépendaient pas de la réaction d'autres usagers sur la chaussée.

Exemple : le clignotant est oublié avant de tourner.

1 point : la compétence est en cours d'acquisition mais est toutefois encore mal maîtrisée. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen de manière incomplète.

Exemple : le clignotant est allumé en tournant.

2 points : La compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variable.

Exemple : le clignotant est parfois allumé tardivement.

3 points : La compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était nécessaire.

« E » : ERREUR ÉLIMINATOIRE :

Toute **action, non action** ou tout **comportement dangereux** qui ne garantit plus votre sécurité ni celle des passagers. La sécurité dépend alors essentiellement des réactions des autres usagers sur la chaussée.

Les infractions au Code de la route suivantes sont éliminatoires :

- Circulation à gauche sur chaussée à double sens (R. 4129) ;
- Franchissement d'une ligne continue (R. 41219) ;
- Circulation sur bande d'arrêt d'urgence (R. 4128) ou sur les voies réservées (R. 4127) ;

- Non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt (R. 41230,R. 4156) ;
- Circulation en sens interdit (R. 41228)

Quelque soit l'erreur que vous avez commise, si l'inspecteur intervient physiquement sur les pédales ou le volant, cela sera forcément considéré comme une faute éliminatoire.

Dans ce cas, dites-vous que c'est un mal pour un bien. Pensez aux dégâts, s'il n'avait pas été présent !

A noter : une intervention verbale de l'examineur n'est pas forcément synonyme d'élimination.

Il a le droit de vous faire des remarques sur votre conduite et cela est une bonne chose. Vous restez un jeune conducteur avec des qualités et des défauts qui sont pardonnables. Servez-vous alors de ses conseils pour mieux faire !

Bilan de compétences :

De l'installation au poste de conduite jusqu'à l'arrêt du véhicule, l'examineur va évaluer vos compétences de conduite par rapport aux critères suivants :

Connaître et maîtriser son véhicule (jusqu'à 8 points) :

Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord (0 à 2 points - pas de note éliminatoire) :

Prendre son temps et s'installer correctement dans l'ordre :

1. Régler la profondeur du siège selon la taille de ses jambes ;

2. Régler le siège en hauteur pour que les yeux soient placés au milieu du pare-brise ;
3. Régler l'inclinaison du dossier et la hauteur de l'appuie-tête ;
4. Régler le volant en hauteur et en profondeur afin d'améliorer la manipulation des différentes commandes ;
5. Régler les rétroviseurs intérieur et extérieurs afin d'optimiser le champ visuel ;
6. Boucler sa ceinture et l'ajuster ;
7. Vérifier que tous les passagers ont bien attaché leurs ceintures (juste visuellement) ;
8. Activer le verrouillage des portes.

Fautes courantes :

- Ne pas s'installer dans l'ordre = -1 point ;
- Ne pas vérifier que les passagers sont ceinturés = - 1 point ;
- Etre mal installé = -1 point ;
- Ne pas re-vérifier l'installation après les vérifications extérieures = -1 point.

Effectuer les vérifications du véhicule (0 à 3 points - pas de note éliminatoire) :

- Bien répondre à la question intérieure = 1 point ;
- Bien répondre à la question extérieure = 1 point ;
- Pour chaque question, apporter des compléments de sécurité = 1 point.

Connaître et utiliser les commandes (0 à 3 points - note éliminatoire possible) :

L'examineur jugera votre utilisation du volant, de la boîte de vitesses, de l'embrayage et du frein.

1. Le candidat est capable de maîtriser son véhicule dans toutes les situations ;

2. Il connaît la signification des témoins d'alerte du tableau de bord. En circulation, il en tient compte et sait prendre les décisions qui s'imposent (alerte justifiant l'arrêt du véhicule, par exemple) ;

3. Il met en service les accessoires indispensables au maintien de la sécurité et des conditions de visibilité ;

4. Outre les vérifications, l'inspecteur peut demander au candidat de manipuler ou mettre en œuvre un accessoire ou une commande lors de l'évaluation de conduite. Cette manipulation doit être demandée lorsque le véhicule circule en ligne droite.

Fautes courantes :

- "Louper" une vitesse et perdre le contrôle = -1 point ;
- Mal manipuler le volant, trajectoire non maîtrisée = -1 point ;
- A-coups répétés lors de l'embrayage (à partir de deux fois) = - 1 point ;
- A-coups lors du freinage (à partir de deux fois) = - 1 point ;
- Ne pas s'apercevoir rapidement que le frein à main est serré = - 1 point ;
- Ne pas mettre le clignotant du bon côté du premier coup = - 1 point ;
- Ne pas savoir mettre les feux de détresse au bon moment = - 1 point ;
- Ne pas savoir utiliser les feux rapidement = - 1 point ;
- Ne pas pouvoir mettre une commande demandée par l'inspecteur = - 1 point ;
- Perdre le contrôle lors de la manœuvre = - 1 point ;
- Ne pas réussir sa manœuvre malgré les nouveaux essais (pas plus de deux) = -1 point ;
- Rater l'arrêt de précision = - 1 point ;
- Dans tous les cas, mauvaise utilisation d'une ou plusieurs commandes entraînant un danger ou une mise en danger = NOTE ÉLIMINATOIRE ;

- Perdre le contrôle du véhicule lors de la manœuvre (escalader le trottoir / partir trop vite)
= NOTE ÉLIMINATOIRE ;
- Toucher les voitures en stationnement lors d'une manœuvre = NOTE ÉLIMINATOIRE.

Conseil :

Pour éviter d'accrocher le véhicule devant vous en sortant d'un créneau et éviter que l'inspecteur freine, pensez bien à reculer légèrement puis à braquer à fond vos roues.

Pour ne pas gêner tous les véhicules derrière vous après un calage et ne pas mettre trop de temps pour repartir, suivez cette procédure :

- Freinez ;
- Débrayez ;
- Remettez le contact.

Ce n'est qu'à la fin seulement qu'on vérifie si on est bien en 1ère.

Appréhender la route (jusqu'à 9 points) :

Prendre l'information (0 à 3 points - note éliminatoire possible) :

Vous observez votre environnement et recherchez les indices vous permettant d'évoluer au sein du trafic sans être surpris et sans surprendre d'autres usagers.

Vous regardez régulièrement vers l'avant, latéralement et vers l'arrière avec vos rétroviseurs et aussi en vision directe.

C'EST A VOUS DE RECHERCHER LES INFORMATIONS. ELLES NE VIENDRONT PAS A VOUS.

Fautes courantes :

- Ne pas voir un panneau de direction = - 1 point ;
- Voir les informations au dernier moment = - 1 point ;
- Se faire surprendre par une situation prévisible = - 1 point ;
- Ne pas faire un contrôle (à partir de deux) = - 1 point ;
- Ne pas percevoir un autre usager = - 1 point ;
- Oublier les contrôles lors de la manœuvre = - 1 point ;
- Dans tous les cas, mauvaise perception d'une information entraînant un danger ou une mise en danger = NOTE ÉLIMINATOIRE.

Conseil :

Vérifiez les bords à gauche et à droite de chaque passage piéton pour bien voir s'il n'y a pas de piéton qui a l'intention de traverser.

Contrôlez toutes les intersections même si vous êtes prioritaire. Ainsi, vous ne risquerez pas d'oublier une priorité à droite. Comment repérer une priorité à droite ? Il n'y a pas de marquage au sol et pas de panneau de signalisation.

Adapter son allure aux circonstances (0 à 3 points - note éliminatoire possible) :

Les circonstances ne permettent pas toujours de rouler à la vitesse maximale autorisée.

Il faut donc adapter son allure à l'environnement et ralentir si vous le jugez utile pour préserver la sécurité de tous les usagers.

Deux conditions doivent être réunies pour atteindre la vitesse maximale autorisée :

- 1.Les conditions le permettent : pas d'interdiction ni de danger comme sur une route large sans intersection ;
- 2.Avoir une bonne et large visibilité.

Attention néanmoins à ne pas rouler trop lentement. Dans un long boulevard limité à 50km/h où il n'y a pas de véhicule, le fait de rouler à 30km/h ne sera pas considéré comme de la prudence mais comme une faute : lenteur excessive.

Fautes courantes :

- Allure inutilement vive = - 1 point par situation ;
- Allure inutilement lente = - 1 point par situation ;
- Excès de vitesse peu important (< 5km/h) mais répété ou durable = - 1 point ;
- Excès de vitesse = NOTE ÉLIMINATOIRE ;
- Vitesse excessive = NOTE ÉLIMINATOIRE ;
- Risques de perte de contrôle = NOTE ÉLIMINATOIRE ;
- Dans tous les cas, une mauvaises gestion de l'allure entraînant un danger ou une mise en danger = NOTE ÉLIMINATOIRE.

Conseil :

Pour éviter tout excès de vitesse ou toute allure inadaptée, vérifiez de temps en temps votre compteur de vitesse.

Roulez toujours à la vitesse maximale autorisée dès que c'est possible.

Appliquer la réglementation (0 à 3 points - note éliminatoire possible) :

Cette compétence permet de se rendre compte de la bonne intégration du Code de la route dans la pratique courante de votre conduite.

Vous devez connaître parfaitement la signification des panneaux, des marquages au sol et des feux et agir en conséquence.

Vous devez aussi appliquer les règles de priorité et connaître parfaitement les différentes limitations de vitesse selon les différents types de routes.

Fautes courantes :

- Clignotant tardif = - 1 point ;
- Cédez-le-passage rapide = - 1 point ;
- Application tardive d'une règle = - 1 point ;

- Circulation en contre-sens, franchissement de ligne continue, circulation sur BAU ou voie réservée, non respect d'un STOP, prise de sens interdit = NOTE ÉLIMINATOIRE ;
- Forcer le passage entraînant un danger ou une mise en danger = NOTE ÉLIMINATOIRE.

Conseil :

Arrêtez-vous au bon endroit au Stop :

Si la bande blanche n'est pas visible, il faut s'arrêter à la limite de la chaussée abordée et surtout pas à hauteur du panneau stop.

S'il y a une bande blanche, il faut s'arrêter obligatoirement à la bande blanche.

Si on n'a pas de visibilité, on peut, après s'être bien arrêté à la bande blanche, s'avancer légèrement et pencher la tête en avant pour vérifier si un véhicule arrive. S'il n'y a pas de véhicule il n'est donc plus nécessaire de s'arrêter de nouveau après la bande blanche puisqu'on a déjà marqué l'arrêt à la bande blanche.

Attention à ne pas pratiquer le Stop "glissé" :

N'enclenchez jamais la 1^{ère} vitesse avant l'arrêt total du véhicule. La voiture aura alors tendance à ne pas s'arrêter complètement.

Arrêtez-vous toujours les deux mains sur le volant. Une fois le véhicule complètement immobilisé, on peut enclencher la 1^{ère} vitesse.

Partager la route avec les autres usagers (jusqu'à 9 points) :

Communiquer avec les autres usagers (0 à 3 points - note éliminatoire possible) :

Cette compétence sert à vérifier que vous avertissez bien les autres usagers de vos intentions : bon usage des clignotants et des feux.

Vous maîtrisez aussi les bons gestes pour communiquer avec les autres usagers.

Vous savez interpréter les gestes des autres usagers et des agents municipaux régulant le trafic.

Fautes courantes :

- Information tardive des autres usagers avec les clignotants = - 1 point ;
- Absence de communication par geste ou feux ou mauvaise gestuelle lorsqu'elle est nécessaire = - 1 point ;
- Utilisation abusive du klaxon = - 1 point ;
- Dans tous les cas, une mauvaise gestion des outils de communication entraînant un danger ou une mise en danger = NOTE ÉLIMINATOIRE.

Conseil :

Ne faites pas signe à un piéton de passer si votre feu est au vert par excès de courtoisie.

Si vous avez le FEU VERT et que vous allez tout droit, les piétons ont TOUJOURS LEUR PICTOGRAMME AU ROUGE. Donc ne vous arrêtez pas pour les laisser passer. Bien évidemment, si le piéton court, freinez et laissez-le passer.

Regardez bien le pictogramme piéton à chaque feu.

Partager la chaussée (0 à 3 points - note éliminatoire possible) :

Positionnez-vous sur la chaussée en tenant compte de la réglementation, du type de routes, de la configuration des lieux et des conditions de circulation.

Fautes courantes :

- Non-respect des marquages des voies = - 1 point ;
- “Mordre” les voies lors d'un tournant ou dans un rond-point = - 1 point ;
- Ne pas revenir rapidement à droite = - 1 point ;
- Ne pas ralentir assez tôt à l'approche des usagers les plus vulnérables = - 1 point ;
- “Coller” les véhicules à l'arrêt = - 1 point ;
- Dans tous les cas, un mauvais partage de la chaussée entraînant un danger ou une mise en danger = NOTE ÉLIMINATOIRE.

Conseil :

Bien observer les flèches au sol dans les parkings. Les voies dans les parkings sont souvent à sens unique et il est facile de se retrouver en sens interdit.

Bien observer également les flèches lors de votre arrivée à un feu à multiples directions pour respecter le bon emplacement.

Maintenir les espaces de sécurité (0 à 3 points - note éliminatoire possible) :

Respectez la distance de sécurité vis-à-vis des véhicules que vous suivez (véhicules devant vous) et des autres véhicules à l'arrêt ou en stationnement.

Respectez également les distances latérales de sécurité quand vous croisez ou dépassez des véhicules et les autres usagers, particulièrement ceux qui sont le plus vulnérables comme les piétons et les cyclistes.

Fautes courantes :

- Distance de sécurité insuffisante vers l'avant = - 1 point ;
- Distance de sécurité insuffisante sur les côtés = - 1 point ;
- Non prise en compte des distance de sécurité vers l'arrière = - 1 point ;
- Dans tous les cas, une distance de sécurité insuffisante entraînant un danger ou une mise en danger = NOTE ÉLIMINATOIRE.

Conseil :

Freinez toujours en avance lorsque vous voyez un véhicule devant vous avec les feux STOP allumés pour vous arrêter à une distance de sécurité suffisante. N'attendez pas le dernier moment.

Vous devez toujours voir les roues arrière du véhicule devant vous distinctement lorsque vous vous arrêtez.

Durant une manoeuvre, vérifiez bien votre distance avec les voitures sur les côtés et vérifiez vos angles morts.

Lorsque l'inspecteur vous demande de faire une manoeuvre au choix ou en autonomie :

- choisissez la manoeuvre la plus simple : marche arrière en ligne droite ;
- ne faites pas un créneau à gauche dans une route à double sens ;
- ne faites pas demi-tour dans une rue à sens unique ;
- garez-vous en marche avant le long du trottoir n'est pas une manoeuvre ;
- si vous êtes dans un parking, cherchez l'endroit où il n y a pas ou peu de véhicules.

Autonomie et Conscience du risque (jusqu'à 3 points) :

S'agissant de l'analyse et de l'adaptation aux situations, l'évaluation intègre l'observation du comportement du candidat et la pertinence des réponses fournies par le candidat au questionnement éventuel de l'expert.

Analyse des situations (0 ou 0,5 ou 1 point) :

Vous êtes capable d'analyser les situations, d'anticiper leur évolution et de déceler les dangers potentiels qu'elles comportent.

Fautes courantes :

- Mauvaise perception d'une situation pendant la conduite en autonomie = - 0.5 à -1 point ;
- Mauvaise analyse de la situation pendant la conduite en autonomie = - 0.5 à -1 point.

Conseil :

En cas de croisement difficile, c'est le véhicule qui a l'obstacle de son côté qui doit s'arrêter.

Adaptation aux situations (0 ou 0,5 ou 1 point) :

Selon votre analyse de la situation, avez-vous pris la bonne décision et avez-vous effectué la bonne manœuvre ?

Fautes courantes :

- Mauvaise décision n'entraînant pas un danger ou une mise en danger pendant la conduite en autonomie = - 0.5 à -1 point.

Conseil :

En cas de croisement difficile, il faut serrer à droite et éventuellement s'arrêter pour laisser passer les autres usagers si l'obstacle est de votre côté.

Conduite autonome (0 ou 0,5 ou 1 point) :

Vous arrivez à suivre une indication (sur panneau) ou rallier un endroit que l'examineur a fixé.

Fautes courantes :

- Non suivi de la direction pendant la conduite en autonomie = - 0.5 à -1 point ;
- Stress lors de la conduite en autonomie = - 0.5 à -1 point.

Conseil :

Lorsque l'inspecteur ne vous donne aucune direction, cela veut dire que vous allez tout droit. Si il n'y a pas de route en face, c'est souvent parce qu'il y a un sens interdit à droite ou à gauche, donc une seule possibilité de direction.

C'est à vous d'observer où se trouve le sens interdit. Si le sens interdit est à gauche, vous tournez à droite. S'il se trouve à droite, alors vous irez à gauche.

Points bonus (jusqu'à 2 points) :

Ces points sont des points bonus relativement aléatoires car ils dépendent essentiellement des opportunités rencontrées lors de l'examen.

Tenez-en compte que si une situation claire le justifie.

Courtoisie au volant (0 ou 1 point) :

Le candidat fait preuve d'une attitude préventive et courtoise envers les autres usagers.

Il évite toute attitude excessive et veille en priorité à ne pas mettre en danger sa propre sécurité et celle des autres et à ne pas gêner la circulation.

Il est capable de renoncer à sa priorité afin de résoudre une situation complexe : LA PRIORITE N'EST PAS UN DROIT ABSOLU.

Attention, laisser passer un piéton qui est prioritaire n'est pas de la courtoisie mais la simple application de la REGLE.

Conduite économique et respectueuse de l'environnement (0 ou 1 point) :

1. Conduire en engageant rapidement le rapport de vitesse le plus élevé possible ;
2. Maintenir une allure constante en utilisant le rapport de vitesse le plus élevé possible ;
3. Anticiper les arrêts et les ralentissements, adopter une conduite fluide et éviter les freinages et les changements de rapports inutiles ;

4. Décélérer doucement en levant le pied de l'accélérateur, sans forcément rétrograder.
Concilier cette conduite avec le maintien de la sécurité et les contraintes du trafic.

Conseil :

Ne restez jamais en 5^{ème} en dessous de 70 km/h.